

vous proposent deux journées de formation sur le thème:

Un projet alternatif pour les collectivités territoriales.

**Du vendredi 2 novembre
au samedi 3 novembre 2007**

au

CICP

21ter rue Voltaire, 75011 Paris
Métro: rue des boulets (ligne 9).

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les journées :
Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1 000 habitants	340 €
- de 1 000 à 5 000	440 €
- de 5 000 à 10 000	540 €
- de 10 000 à 30 000	640 €
- de 30 000 à 50 000	720 €
- de 50 000 à 75 000	780 €
- de 75 000 à 100 000	840 €
- plus de 100 000	900 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners. L'hébergement (60 euros / nuit) est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Un projet alternatif pour les collectivités territoriales.
organisé par *Formation et citoyenneté* et *Les Alternatifs*,
du vendredi 2 au samedi 3 novembre 2007,
au 21ter rue Voltaire, 75011 Paris.

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s auprès de la Préfecture du Val-de-Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Code Postal : _____ Signature du responsable _____

Ville : _____ avec cachet : _____

Email : _____ Nombre d'habitants _____

Fonction élective : _____ (pour les élus communaux) : _____

CACHET



Un projet alternatif pour les collectivités territoriales.

Journées animées par Roland Merieux.



Vendredi 2 novembre 2007 matin

- 9h00 **Accueil.**
- 9h30 **Ouverture et présentation des journées.**
- 9h45 **Le financement d'une campagne municipale ou cantonale**, par **Roland Merieux**, trésorier des Alternatifs.
Questions - débats.
- 11h00 **Comment mettre en oeuvre un budget local ?** Par **Gilles Kuntz**, conseiller municipal de Grenoble.
Questions - débats.
- 13h00 **Déjeuner.**

Samedi 3 novembre 2007 matin

- 9h30 **Bilan d'expériences de budget participatif**, par **Giovani Allegretti**, chercheur au centre des études sociales de l'université de Coimbra (Portugal).

Questions - débats.
- 13h00 **Déjeuner.**

Vendredi 2 novembre 2007 après-midi

Samedi 3 novembre 2007 après-midi

Quelles orientations et pratiques pour une politique alternative ?

Ces deux demi journées seront animées par les commissions ad'hoc des Alternatifs.

- 14h30 **Le social.**
Questions - débats.
- 16h00 **L'écologie.**
Questions - débats.
- 17h30 **Fin de la première journée.**

- 14h30 **Le féminisme.**
Questions - débats.
- 16h00 **La démocratie et l'autogestion.**
Questions - débats.
- 17h30 **Conclusion et clôture** par **Jean-Jacques Boislaroussie.**

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté